Une femme à l'honneur : Florence Picard, maire de Coyviller, Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, et Présidente de l'Association des Maires Ruraux de Meurthe et Moselle.



De G à D Florence Picard et Anne Sophie Gavriloff

En 2014, elle habitait à Saint Nicolas de Port (8 000 habitants) et organisait les fêtes des voisins; elle sympathise avec le Maire à l'occasion de ces manifestations et s'engage sur sa liste aux municipales, suite au désistement d'une femme enceinte. Elle devient présidente de l'association de soutien au Maire, qui passe de 60 à 120 adhérents.

En 2019, enceinte de son 3° enfant, elle a besoin d'une maison plus grande et déménage avec sa famille à Coyviller, commune de 150 habitants, alors qu'elle est dans son 8° mois de grossesse.

Elle est rapidement contactée pour faire partie de la nouvelle équipe municipale, puis sollicitée pour devenir maire, poste auquel elle est élue à l'unanimité.

Pendant la crise sanitaire COVID, elle prend ses marques dans ses nouvelles fonctions, avec un nourrisson de 2 mois à gérer. Elle souligne la difficulté pour les mères de prendre un congé parental avec 390 € / mois ; pourtant elle le renouvelle d'un an.

Avec son équipe municipale composée de 11 personnes, elle s'engage dans la transformation de la commune et s'attache à

créer de la cohésion entre les élus municipaux. En qualité de Maire, elle perçoit une indemnité mensuelle de 830 €.

Après s'être autant investie dans sa commune, elle n'a plus la motivation pour travailler dans la banque et démissionne. De son côté, le Maire de Bénaménil devient Président de la Communauté de Communes de Lunéville à Baccarat, et il lui propose de devenir son Directeur de Cabinet, poste qu'elle accepte.

Suite à la démission d'un élu de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, elle devient Vice-Présidente en charge de « l'Habitat, Aménagement du Territoire et Mobilités ». Cette nouvelle fonction lui permet de siéger à la Multipôle Nancy Sud Lorraine.

Florence Picard évoque les contraintes auxquelles sont soumis les maires des petites communes : pas de service, une secrétaire 7h/semaine, une équipe dont il faut identifier les

compétences, ... elle est heureusement soutenue par Thibault Bazin, député de la circonscription.

La commune doit effectuer de nombreuses demandes de subvention pour pouvoir financer ses projets ; aussi, Madame le Maire contacte l'association des Maires Ruraux de Meurthe et Moselle (AMR 54). Elle s'investit dans l'association et suite à la démission du Président, elle prend la Présidence et développe la structure. En 1 an, l'AMR 54 est passée de 120 à 228 adhérents ; il faut savoir que le département de Meurthe et Moselle compte 530 communes rurales sur un total de 591.

Madame la Présidente de l'AMR 54 a deux priorités : avoir plus d'adhérents et être référencée pour entrer à la commission DETR afin de défendre les intérêts des communes rurales.

Au sein du bureau de l'AMR 54, elle a désigné une référente « Élu *Rural* Relais de l'Égalité » (*ERRE*) qui œuvre à la lutte contre les violences intrafamiliales. L'objectif est que chaque commune dispose d'un référent pour animer des réunions, informer et réaliser des formations sur cette thématique.

Sa méthode d'élue locale est : l'écoute, l'apprentissage, le travail des dossiers et beaucoup de présence sur le terrain.

Il est parfois compliqué de concilier vie familiale, vie politique et vie professionnelle. En effet, elle doit gérer 3 enfants de 4, 14 et 17 ans, principalement seule (son mari l'ayant quitté en septembre dernier), tout en ayant un emploi du temps professionnel et d'élue très chargé. Heureusement, elle peut compter sur le soutien de ses parents et de sa sœur pour s'occuper de ses enfants.

Elle parle avec passion de sa commune et dresse un état des lieux : pas d'entreprise mais un projet d'habitat inclusif notamment pour rendre service aux seniors de la commune, de jeunes actifs CSP + qui ne s'intègrent pas vraiment, ... Son budget annuel est de 160 000 €, mais elle a de nombreuses idées pour dynamiser Coyviller. Les habitants peuvent compter sur sa détermination et son énergie pour faire bouger les lignes en faveur de la ruralité!

Retour sur le parcours de cette jeune femme courageuse au service de toutes et tous dans un combat au quotidien.

Cette jeune femme dynamique a passé sa jeunesse à Frouard en Meurthe et Moselle, puis en Meuse. À 18 ans, le baccalauréat en poche, elle revient à Nancy pour faire des études de lettres modernes car elle voulait être enseignante.

Elle change d'orientation et réalise un BTS en alternance « Immobilier » ; elle n'est pas recrutée par un potentiel employeur car elle voulait des enfants ... Elle se tourne alors vers le domaine bancaire, dans lequel elle fera carrière pendant 20 ans, avec une spécialisation dans le secteur immobilier.

A 24 ans, Florence Picard devient maman pour la 1ere fois ; puis, a un 2e enfant à 26 ans.

Elle se trouve confrontée à des soucis de santé et en 2011, le verdict tombe : elle a une sclérose en plaques. Elle ne peut plus marcher, ni s'occuper de ses enfants pendant 2 mois. Elle suit un lourd traitement avec rééducation, orthoptiste, piqures tous les deux jours ... et est arrêtée pendant 2 ans. Elle réintègre son entreprise à mi-temps, puis à 80 %. Pendant 10 ans, elle aura des soins avant d'aller mieux. A l'approche de ses 40 ans, son médecin lui indique que si elle souhaite un autre enfant, c'est le moment. Elle aura donc un 3<sup>e</sup> enfant, qui a 10 ans d'écart avec le second.